



Les marchés publics

Le marché public concerne les achats passés par une entité publique (Etat, collectivité, CCI, etc.) avec un opérateur public ou privé. Dans cet univers complexe, la dématérialisation des marchés publics, née officiellement en janvier 2005, est un grand progrès.

Les seuils encadrant les marchés publics (septembre 2006)

- Marchés de fournitures et de services de l'Etat : 135 000 €
- Marchés de travaux de l'Etat et marchés de fournitures et de services des collectivités territoriales : 210 000 €
- Marchés de travaux : 5 270 000 €
- Marchés des opérateurs de réseaux (entités adjudicatrices) : 420 000 €

Au-delà de ces seuils, des procédures formalisées (ex. : appels d'offres) doivent être organisées avec des contraintes précises en termes de délais, d'offre et de candidature, de procédures (appels d'offres, marchés négociés, dialogues compétitifs, accords-cadres) et de publicité (publications diverses). En dessous, le donneur d'ordre peut lancer une procédure adaptée qu'il définit lui-même.

L'e-offre des acheteurs

Puisque les entreprises peuvent répondre par voie électronique depuis le 1^{er} janvier 2005, les donneurs d'ordre se sont mis en situation de dématérialiser leurs appels d'offres.

Novateur, le réseau consulaire a ouvert dès le 3 janvier la plateforme de dématérialisation du réseau consulaire www.marches.cci.fr.

Les entreprises peuvent s'y inscrire gratuitement, préciser la nature des marchés qui les intéressent (informatique, assurances, transports, etc.).

Ensuite, elles reçoivent automatiquement par courriel des appels d'offre émanant des CCI.

www.minefi.gouv.fr

Sur le site du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, rubrique "marchés publics", vous pouvez trouver :

- des informations sur la signature électronique et les certificats
- les différents formulaires en ligne
- les textes réglementaires (Code des Marchés Publics, Cahier des Clauses Administratives Générales...)

contact CCI | **Marchés publics CCI, Sandrine Martinet, 04 73 43 43 23**

Retrouvez les appels d'offres de la CCI de Clermont-Ferrand / Issoire sur www.clermont-fd.cci.fr rubrique mieux connaître la CCI/marchés publics de la CCI.

JLM Déco
Peintures, Revêtements sols et murs, Décoration, Outillage

la solution à votre décoration d'intérieur

Peintures, outillage, revêtements muraux, revêtements de sol, moquettes, PVC, sols stratifiés ou bien peinture décoratives : **tout est en magasin** et même le chaleureux conseil allié au précieux savoir-faire.

DÉCORATION
PEINTURES
PAPIERS PEINTS
REVÊTEMENTS DE SOL

QUICK STEP

AU SERVICE DES PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
Siège : 47, avenue Jean-Jaurès - ZA Mozac - 63200 RIOM
Tél. 04.73.38.08.95 - Fax 04.73.38.94.84
Agence de Clermont-Fd : 44, avenue des Landais - 63170 AUBIÈRE
Tél. 04.73.15.09.05 - Fax 04.73.15.09.09
Agence de Vichy : 8, rue des Bartins - 03300 CUSSET - Tél. 04.70.98.12.71
Fax 04.70.97.51.10

"À la maison, c'est la Terre qui nous chauffe."

En vous équipant d'un chauffage et/ou d'une climatisation géothermique :

- vous obtenez une énergie propre et renouvelable,
- vous réduisez votre facture annuelle de chauffage de 75 %,
- vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 42% (pour votre habitation principale),
- nos pompes à chaleur sont garanties jusqu'à 5 ans pour les géothermiques à capteurs verticaux.

France Géothermie 63
Jean-Michel Pellissier - Concessionnaire exclusif
Tél. 04 73 83 00 63 - Fax 04 73 83 98 64
78, route de Saint-Bonnet - 63115 MEZEL
www.france-geothermie63.fr

FRANCE GEOTHERMIE 63

*Qualibat 2211 - SIRET : 502101000
*Énergie performante n°1072 mise en place des Régions Régionales en matière des équipements et services
*Énergie performante n°1072 mise en place des Régions Régionales en matière des équipements et services